

GROUPE DE TRAVAIL : CULTURE

Date : 2 OCTOBRE 2018

Rédacteur : Dominique Le Brigand

Participants

Présents

SYLVAIN AUGADE, MAURICE BENOISH, JEAN YVES BOISLEVE, NICOLAS DESVERRONIERES, CHRISTIAN HALNA du FRETAY, DOMINIQUE LE BRIGAND, ANDRE LE MOUSTARDER, NICOLAS SYZ, JEAN VERGER

Contenu et décisions

- **Excusés** : Roland Decaudin, Olivier Sévère, Jérémy Simon
- **Remerciements** à Christian Halna du Fretay pour l'adhésion de la Société Lorientaise des Beaux Arts au CDPL
- **GRAND HUIT** : Tous les participants saluent la réussite de cette manifestation montée sans moyens mais avec beaucoup d'enthousiasme. Olivier Sévère de la Sté BVC organisatrice de la fête du port souhaite vivement que l'opération continue en 2019. Il a de plus fait part du souhait des organisateurs de Lorient Grand Large de rentrer en contact avec le grand Huit. Du débat il ressort les éléments suivants :
 - Le CDPL n'a pas vocation à devenir un organisateur de manifestations culturelles. Il peut cependant être en appui de BVC pour la fête du port ou Lorient pour être le « fédérateur » de l'offre culturelle.
 - Les participants saluent l'intérêt grandissant des organisateurs de manifestations de présenter au public un volet culturel. Cependant cette évolution très positive ne saurait continuer sans une réflexion approfondie sur l'économie et le financement de tels projets. Il y a de la part des organisateurs et notamment des collectivités publiques une sorte de **consommerisme culturel malsain** puisqu'il n'est pas accompagné d'engagements financiers. On trouvera toujours un jeune artiste recherchant la notoriété qui acceptera de travailler gratuitement et on peut en changer tous les ans, mais continuer comme cela est politique de « terre brûlée » sur laquelle rien de pérenne ne sera construit. Pour tenter de trouver une solution à ce problème de fond et aux questions plus ponctuelles posées par la fête des ports et Lorient Grand Large il est convenu d'organiser une réunion avec Roland Decaudin, Olivier Sévère et les 3 auteurs de la Dorsale. La date sera fixée dès le retour de Roland D.
 - Il est également souhaité par tous que la Dorsale qui a dû quitter « la cathédrale » puisse être réinstallée à Keroman. Maurice Benoish va prendre les contacts nécessaires.
 - Le concept du grand huit pourrait essaimer sur d'autres zones d'activités du pays de Lorient. Sont évoquées les zones de Queven-Pont Scorff-Guidel avec l'appui de l'Estran et du Strapontin ou celle de Languidic-Kervignac avec le soutien de Jérémy

- **ENSEIGNEMENT MUSICAL**

La musique est enseignée soit par des écoles publiques dans les principales communes du Pays de Lorient soit par des structures associatives dans les communes de moindre importance qui pratiquent des tarifs plus élevés et ont des difficultés à stabiliser les enseignants. Nicolas Syz évoque l'organisation mise en place dans le pays de Quimperlé qui lui paraît exemplaire. Il est convenu de prendre un RV avec le maire de Clohars Carnoet pour en savoir plus. Participeront pour le CDPL : Nicolas, Jérémy qui dirige l'école de musique communale de Languidic et Dominique.

- **FRACTURE TERRITORIALE**

André Le Moustarder , cinéaste établi à Bubry évoque rapidement le sentiment d'abandon qui règne dès que l'on est au nord de la 4 voies. Il a réalisé un film « L'erreur est urbaine » pour dénoncer cette situation. Il est convenu d'organiser une soirée-débat sur ce sujet de la fracture territoriale avec projection du film. La soirée pourrait avoir lieu d'ici la fin de l'année à Arzano dont la maire, Anne Borry, est universitaire. Jean Verger prendra le contact

- **PERIODES D'OUVERTURE DES LIEUX CULTURELS**

Même si des progrès ont été réalisés, on ne peut que déplorer que les heures d'ouverture des médiathèques ou des expos ne soient pas du tout adaptés aux contraintes des personnes en activité.

Comment améliorer la situation ? Quand sera-t-il aussi facile d'entrer dans un musée que dans un hypermarché ou un casino ? Que peut faire le CDPL ? Nous en parlerons à la prochaine réunion qui se tiendra d'ici la fin de l'année.

Enfin, il est rappelé que le CDPL affiche un objectif général de parité dans ses groupes de travail et que le groupe de travail n'est pas exemplaire à ce niveau. Les membres du groupe sont invités à se mobiliser pour améliorer la situation.